

ORGANISATION INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX

OIBT

DOCUMENT D'AVANT-PROJET

TITRE	ELABORATION D'UNE STRATEGIE ET PLANIFICATION DES MESURES D'AMENAGEMENT DES FORETS NATURELLES CLASSEES D'ASSOUKOKO ET COMMUNAUTAIRES DE L'ADELE EN VUE D'UNE GESTION DURABLE PAR LES POPULATIONS SUIVANT LES CRITERES ET INDICATEURS DE L'OIBT
NUMERO DE SERIE	PPD 60/02 Rev.1 (F)
COMITE	REBOISEMENT ET GESTION FORESTIERE
SOU MIS PAR	GOUVERNEMENT DU TOGO
LANGUE D'ORIGINE	FRANÇAIS

SOMMAIRE

La zone d'Adélé, située au Centre-Ouest du pays sur les Monts Togo et jouissant d'un climat subéquatorial d'altitude est l'une des régions forestières par excellence du pays où se trouvaient du bois d'œuvre de qualité. Mais la promotion et le développement des cultures du café et du cacao se sont faits au dépens de la forêt qui a considérablement régressé. La forêt classée d'Assoukoko de 10 000 ha de superficie, située dans l'Adélé est l'une des rares forêts du pays qui disposent encore des forêts naturelles potentiellement productives de plus 5 000 Ha (cinq mille hectares) de surface, susceptibles d'être aménagées durablement.

Malheureusement, aucune action concrète n'est entreprise jusqu'à ce jour en vue de sa conservation, sa restauration et son aménagement durable faute de moyens matériels, financiers et humains.

Le présent avant-projet a pour but d'aménager durablement les forêts naturelles classées d'Assoukoko et les forêts communautaires d'Adélé avec la participation des populations locales suivant les critères et indicateurs de l'OIBT. Il vise la sauvegarde des forêts existantes et la reconstitution du couvert végétal là où cela s'est dégradé en vue de contribuer à la satisfaction des besoins locaux, nationaux et internationaux en matière de produits ligneux et à l'amélioration des conditions de vie des populations concernées.

AGENCE D'EXECUTION : ONG DEFI ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT (DED) en collaboration avec DIRECTION DE LA PROTECTION ET DU CONTRO - LE DE L'EXPLOITATION DE LA FLORE (DPCEF)

GOUVERNEMENTS COOPERANTS : ---

DUREE : 8 MOIS

DATE APPROXIMATIVE DE DEBUT : A DETERMINER

BUDGET ET SOURCES DE FINANCEMENT PROPOSEES	Source Locales	Contribution en \$E.U.	Equivalent en Monnaies
	OIBT	50,286	
	Gouv't du Togo	18,156	
	TOTAL	68,442	

ABREVIATION

OIBT : Organisation Internationale des Bois Tropicaux

DPCEF : Direction du Contrôle et de l'Exploitation de la Flore

DED Défi Environnement Développement

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

GTZ : Coopération Technique Allemande

PAFN : Plan d'Action Forestier National

PNAE : Plan National d'Action Environnemental

CTP : Conseiller Technique Principal

TDR : Termes de Référence

CN : Coordonnateur National

CP : Chef de Projet

ONG : Organisation Non Gouvernementale

DGPD : Direction Générale du Plan et du Développement

CNUD : Convention des Nations Unies sur le Commerce et le Développement

FEM : Fonds pour l'Environnement Mondial

CCd : Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification

PACIPE – BNC : Programme d'Assistance, de Communication, d'Information et de Protection de l'Environnement.

Tables des matières	
<hr/>	
PARTIE I : CONTEXTE	4
1. Origine	4
2. Politiques sectorielles	4
3. Programmes et activités opérationnelles	5
PARTIE II : L'AVANT-PROJET	7
1. Objectifs de l'avant-projet	7
1.1. Objectif de Développement	7
1.2. Objectif spécifique	7
2. Justification	7
2.1. Problème à traiter	7
2.2. Raison à un avant-projet	8
2.3. Bénéficiaires visés	8
2.4. Autres aspects pertinents	9
3. Produits	11
4. Activités	11
5. Plan des Travaux	13
6. Budget	14
6.1. Budget global de l'avant-projet par sources de financement (\$ E.U.)	14
6.2. Budget global de l'avant-projet par activité (\$ E.U.)	15
PARTIE III : CADRE DES BOIS TROPICAUX	16
1. Conformité aux objectifs de l'avant-projet AIBT de 1994	16
2. Conformité au plan d'action de l'OIBT	16
ANNEXES	18
Annexe A Présentation des agences d'exécutions	18
Annexe B: CV du personnel susceptible d'être sur l'Avant-Projet	22
Annexe C Mandat du personnel du projet	31
Annexe D: Arbre à problème	33
Annexe E: Arbre à objectif	34
Annexe F: Résumé des amendements	35
Annexe G Cartes de l'Adélé et de la Forêt Classée d'Assoukoko	

Partie I CONTEXTE :

1- ORIGINE

Le Togo est naturellement peu doté de ressources forestières à cause des conditions éco-géographiques peu favorables. Les Forêts classées qui constituent le domaine forestier permanent avec une superficie de 789.000 ha (soit environ 14 % du territoire national) sont pour la plupart envahies à plus de 40 %.

Les formations forestières du Togo ont largement régressé depuis quelques décennies.

Les Forêts naturelles denses semi-décidues sont en voie de disparition si bien qu'il est rare d'en trouver de plus de 1000 ha d'un seul tenant.

Les missions de prospection forestière dans l'Adélé ont permis de nous rendre compte de l'existence de forêts denses naturelles plus ou moins dégradées en quantité suffisante dans la Forêt classée d'Assoukoko et dans les domaines communautaires; ce qui pourra amener à envisager leur aménagement durable suivant les directives pour la restauration des forêts dégradées et les critères et indicateurs d'aménagement durable de l'OIBT.

Par ailleurs, suite à la chute continue des productions des principales cultures de rente (café, cacao) qui étaient une source importante de revenu pour les populations, chute due à la détérioration des conditions du milieu (climat, sols couverts végétal...) et vu le phénomène de dégradation permanente et inquiétante des forêts denses semi-décidues de la localité, les populations de l'Adélé ont manifesté à plusieurs occasions leur désir de reconstituer les forêts de leur milieu.

Des rencontres ont eu lieu à cet effet avec les populations, les autorités traditionnelles, administratives et politiques de la zone en Février, Avril et Mai 2002 afin d'étudier la faisabilité et analyser l'adhésion des populations à l'élaboration et à l'exécution du projet par les différentes catégories d'acteurs.

Il ressort de ces rencontres que les populations et les différentes catégories d'acteurs conscients de l'état de dégradation des ressources forestières adhèrent parfaitement à l'idée de projet et privilégient l'approche participative pour son exécution.

Le rapport de l'équipe de techniciens ayant effectué les prospections préliminaires dans la Forêt classée d'Assoukoko et dans les forêts communautaires des **collectivités** a confirmé la faisabilité du projet et l'urgence de sauvegarder et d'aménager les forêts denses naturelles encore existantes dans l'Adélé.

2- POLITIQUES SECTORIELLES

Le Togo est un pays essentiellement agricole dont le déboisement ne cesse de croître. En 1970, la forêt dense togolaise couvrait une superficie de 499 000 ha. Aujourd'hui, elle est estimée à environ 130 000 ha (UNIC, 1994), encore directement menacée.

L'une des régions forestières produisant encore du bois d'œuvre issu de forêts naturelles qui retient l'attention aujourd'hui, reste l'Adélé où se trouve la forêt classée d'Assoukoko. Cette zone est retenue en suivant les directives du PAFN. En effet, dans ces orientations, le PAFN met un accent particulier sur l'utilisation optimale et conservatoire de la ressource forestière tenant compte de sa situation actuelle et des besoins à venir (PAFN, 1994).

Pour atténuer les problèmes de dégradation de la ressource, le PAFN se propose d'assurer l'aménagement durable des formations forestières naturelles et l'extension du patrimoine forestier par la restauration et le développement des formations naturelles et artificielles.

A travers cette stratégie, le Togo pense assurer l'autosuffisance nationale en produits ligneux et contribuer également au développement du marché international du bois. Ainsi les objectifs du présent avant-projet cadrent bien avec la politique nationale en matière de production de bois tropicaux.

Par ailleurs, il répond également à la préoccupation nationale de lutte contre la pauvreté dont l'un des objectifs est la lutte contre le déboisement et la dégradation de l'environnement (DGPD, 1990).

3. PROGRAMMES ET ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Cet avant-projet est conforme aux orientations de la politique nationale consignées dans le rapport du Plan d'Action Forestier National (PAFN). Ce programme met l'accent sur la mise en valeur des terres des forêts classées et privées avec la participation motivée des populations rurales progressivement responsabilisées à la gestion durable de leur environnement.

Le Togo, à travers ce programme se propose de porter le taux de couverture forestière actuelle de 8% à 30% recommandé par la FAO et par là augmenter la production de bois d'œuvre en :

- aménageant les formations végétales naturelles et reboisant les terres dégradées et/ou nouvelles.
- réintroduisant l'arbre en milieu paysan à travers le développement de la foresterie rurale.

En effet, outre les programmes élaborés dans le cadre du Plan d'Action Forestier National (PAFN) et ceux du Plan National d'Action pour l'Environnement (PNAE), il existe d'autres programmes nationaux tels que la lutte contre la pauvreté et la lutte contre la désertification qui sont en accord avec les objectifs du présent avant-projet et mettent l'accent sur la lutte contre le déboisement et la dégradation de l'environnement, ainsi que l'amélioration de l'économie des zones rurales.

Le présent avant-projet se rapproche des principaux projets et avant-projets exécutés ou en cours d'exécution dans le pays. Il s'agit notamment:

- PD 204/91 Rév.1 (F): "Identification et étude d'un projet de plantation pour la production du bois d'œuvre dans la forêt classée de Haho-baloé (Région des Plateaux)- Togo".

- PPD 7/98 Rév.2(F): "Appui à la population Akposso pour le développement d'une approche participative d'aménagement forestier dans la zone de Bato (Amou-nord)".
- PPD 11/96 Rév.2 (F): "Identification et planification des mesures pour une gestion durable des forêts communautaires de Kloto à partir de la forêt classée de Missahoe avec la participation des communautés paysannes".
- PPD 14/95 Rev. 3 (F) "Identification et planification des mesures pour une gestion durable des teckeraies togolaises".
- PD 30/96 Rév.3 (F): "Projet de plantation de 2500 ha de bois d'œuvre dans la forêt classée de Haho-baloé (région des Plateaux-Togo)".
- PD 9/99 Rév.2 (F): "Aménagement durable et participatif des ressources forestières de la forêt classée de Missahoe et des collectivités villageoises environnantes en vue d'une production optimale de bois d'œuvre – Togo".
- Projet de production des semences par le centre national de semences forestières, financé par la FAO.
- Projet d'aménagement des anciennes plantations de teck financé par la GTZ.
- PPD 11/00 Rev. 2 (F) Elaboration d'un plan directeur forestier de la zone écofloristique IV en vue de développer les aménagements forestiers participatifs dont les études ont partiellement couvert la zone et de façon superficielle.

PARTIE II L'AVANT-PROJET

1. OBJECTIFS DE L'AVANT-PROJET

1.1 OBJECTIF GÉNÉRAL.

Augmenter la production nationale de bois d'œuvre par l'aménagement durable des forêts naturelles de l'Adélé.

1.2 OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Elaborer une stratégie et un plan d'aménagement participatif et durable des forêts naturelles classées d'Assoukoko et communautaires de d'Adélé suivant les Directives et les Principes, Critères et Indicateurs de l'OIBT.

2. JUSTIFICATION

2.1. PROBLEME A TRAITER

La zone de l'Adélé en général et la forêt classée d'Assoukoko en particulier qui était jadis une zone de forêt mésophile se trouvent aujourd'hui plus ou moins dégradées par les actions de l'homme. Très peu d'actions ont été menées dans le passé pour la protection et la reconstitution de ces ressources naturelles. Il en résulte une perte importante de la biodiversité animale et végétale. Il ressort de cette situation le problème centrale suivant :

" La production en bois d'œuvre des Forêts d'Assoukoko et de ses environs ont considérablement chuté."

Les principales causes de ce problème sont :

- **La dégradation des forêts d'Assoukoko et de ses environs occasionnée par l'exploitation anarchique de bois de toute sorte, les feux de brousse incontrôlés, l'envahissement des domaines forestiers permanentes par les populations pour cause de cultures et le manque de plans d'aménagement forestier.**
- **Le non développement de la foresterie villageoise dont les sous causes sont les faibles superficies des plantations forestières villageoises, les difficultés d'application de la politique en la matière et l'absence des pratiques d'aménagement des forêts naturelles communautaires.**

Les causes qui sont à la base de ces sous causes sont décrits dans l'arbre à problème en annexe.

En effet, la zone d'Adélé en général et la Forêt classée d'Assoukoko en particulier située sur les plateaux d'Adélé au Centre-Ouest du Togo n'ont pratiquement pas connu de programmes ou projets de développement forestier.

Cependant, elle constitue l'une des très rares zones du Togo où l'on trouve encore aujourd'hui des forêts denses tropicales semi-décidues de plus de 10.000 ha avec un potentiel de production de bois d'œuvre élevé.

Devant cette situation, il s'avère indispensable d'engager des actions de protection, de restauration et de gestion durable en vue de sauvegarder ces forêts naturelles encore plus ou moins intactes par endroit.

C'est ce qui explique l'élaboration du présent avant-projet d'étude qui constitue la première étape du processus d'aménagement durable et participative des forêts naturelles suivant les critères et indicateurs de l'OIBT.

2.1 RAISON A UN AVANT -PROJET

La Forêt classée d'Assoukoko qui couvre 10.000 ha et les forêts naturelles des communautés villageoises de l'Adélé dont les superficies totales dépassent 20.000 ha constituent un potentiel important pour la production de bois d'œuvre à condition qu'elles soient bien gérées et de façon durable.

Cette gestion durable impose entre autre, la participation des **populations** du milieu à l'élaboration et à l'exécution des plans d'aménagement et de gestion forestiers adéquats.

L'élaboration des plans d'aménagement forestiers participatifs et intégrés qui devront être acceptés par tous les acteurs concernés, exige une bonne connaissance du milieu physique et humain, de la ressource disponible et d'autres données ou informations pertinentes sur la zone; il en est de même pour la volonté et le degré d'intégration et de participation des populations de ce milieu à la réalisation de cette tâche d'où la nécessité de mener **la cartographie du couvert forestier, les inventaires forestiers et les études forestières**, les études socio-économiques, juridiques, culturelles et environnementales, la sensibilisation et l'information des populations et les autres acteurs concernés, de délimiter et de borner de façon consensuelle la forêt classée d'Assoukoko avec les populations locales

En effet, comme signalé plus haut, la forêt classée d'Assoukoko est très peu connue et les forêts communautaires environnantes sont bien enclavées, accidentées et très peu couvertes par des études forestières et environnementales antérieures. Il existe donc très peu de données détaillées et actualisées sur la zone pouvant permettre d'élaborer la stratégie, de planifier les plans d'aménagement et de prendre des décisions adéquates.

2.2 BENEFICIAIRES VISES

Les extrants attendus de cet avant projet vont constituer des éléments de base à tous les acteurs concernés (Etat et administration forestière, ONG, autres institutions nationales et internationales, populations locales de l'Adélé) dans l'approche stratégique pour la mise en œuvre du projet qui résultera de cette phase.

Les résultats concrets attendus de cet avant-projet et qui pourra bénéficier plus directement aux différentes entités seront surtout ceux de la phase de mise en œuvre sur le terrain des projets et programmes issus de la phase d'étude.

Il s'agit pour :

a) Etat et Administration forestière

- L'opportunité pour tester pour la première fois, l'application des critères et indicateurs de l'OIBT pour l'aménagement durable des forêts naturelles, engagement auquel le Togo a souscrit ;
- La mise à disposition **des éléments** de plan d'aménagement des forêts de la zone d'Adélé ;
- Une meilleure connaissance de la biodiversité et des potentialités forestières du milieu.

b) Communautés locales

- Elles vont participer à la planification et aux prises de décision au cours de la phase d'exécution de l'Avant-projet ;
- Elles vont disposer des **éléments** de plan d'Aménagement forestier, des projets de développement socio-économiques et culturelles pour les mesures d'accompagnement et des projets d'Aménagement forestier durable et participatif de l'Adélé ;

ONG :

- Elles vont se familiariser avec les outils de planification et d'exécution des projets d'aménagement forestier durable avec les populations locales ;
- Elles vont disposer des documents de plan d'Aménagement forestier, des projets de développement socio-économiques et culturelles pour les mesures d'accompagnement et des projets d'aménagement forestier durable et participatif de l'Adélé afin de leur chercher du financement;
- Elles vont bénéficier ainsi du renforcement de capacité en matière de gestion participative des aires protégées.

2.3. AUTRES ASPECTS PERTINENTS

A l'état actuel de nos connaissances, la forêt classée d'Assoukoko et les forêts communautaires de l'Adélé constituent **les** rares forêts naturelles qui offrent la possibilité au Togo de s'engager sur le processus de gestion durable des forêts naturelles suivant les critères et indicateurs de l'OIBT grâce à la disponibilité des forêts denses humides semi-décidues et les forêts galeries dont les superficies sont suffisamment grandes avec un potentiel de production de bois d'œuvre élevé.

En effet, dans la forêt classée d'Assoukoko située sur le plateau de l'Adélé très accidenté et bien enclavée, on note la reconstitution progressive des forêts naturelles par suite du phénomène de départ volontaire des populations allogènes de la forêt

pour cause de baisse de productions des plantations de café et cacao, la prolifération de la faune sauvage qui dévastent les cultures vivrières, du vieillissement des populations opérant dans la forêt classée et qui supportent de plus en plus mal cette zone accidentée, des feux de brousse détruisant les plantations. . .

Cette situation est favorable pour pouvoir engager le processus d'aménagement durable et participative des forêts naturelles suivant les critères et indicateurs de l'OIBT, ce qui constituera la première expérience du Togo en la matière pour l'atteinte de l'objectif An 2000 de l'OIBT.

La détermination et la constitution des Unités d'Aménagement Forestières (UFA) dans le cadre des plans d'Aménagement et de gestion durable, permettra également de former les différentes catégories d'acteurs sur les principes, critères et indicateurs de l'OIBT pour l'aménagement durable des forêts naturelles tropicales.

La phase de conception de l'Avant-Projet a connu la participation des communautés locales, de l'administration forestière, des autorités politiques, administratives et traditionnelles de la localité et des différents acteurs concernés

Les manifestations des populations locales de l'Adélé à la reconstitution du couvert végétal de leur milieu et leur gestion participative dénotent que la phase de conception de l'avant-projet a déjà connu la participation des communautés locales.

Pour renforcer l'approche participative, l'avant-projet prévoit deux étapes:

- A son démarrage, il y aura des séances de sensibilisation, d'entretien et de prise en compte davantage des préoccupations des communautés locales pour mieux orienter les différentes études de faisabilité du projet. Cette activité sera menée par l'équipe de pilotage de l'avant-projet en collaboration avec les Chefs d'antenne de l'Environnement et des Ressources Forestières, les autorités politiques, administratives et traditionnelles, les ONG, etc. de la zone.
- Dans le cadre de l'étude socio-économique, culturelle, juridique et environnementale, (voir l'ébauche de termes de référence en annexe), on mettra un accent particulier sur l'approche participative à travers la sensibilisation plus approfondie, les séminaires locaux, les focus avec les communautés locales. Cela permettra à ce volet des études prévues dans l'avant-projet de mieux :
 - proposer les vrais représentants des communautés de base au séminaire de validation des résultats de l'avant-projet,
 - cerner les apports réels de ces communautés dans le projet,
 - identifier et prioriser les mesures d'accompagnement afin de garantir une meilleure réussite du projet,
 - dégager les profits à tirer du projet par les communautés locales.

Au cours du séminaire-atelier d'examen et de validation **des documents d'étude et du projet élaboré**, tous les acteurs concernés seront invités et représentés pour leur permettre d'exprimer leur point de vue afin d'avoir un document accepté par tous.

L'élaboration des documents d'études et la formulation des projets d'aménagement forestier et de développement socio-économique prendront en compte une large gamme de méthodes et techniques scientifiques devant permettre de disposer des données et résultats fiables pour la conservation et la gestion rationnelle et durable des forêts de l'Adélé.

Sur le plan économique, les coûts quantitatifs fiables de l'avant-projet sont essentiellement ceux liés directement aux apports pour la réalisation des différentes activités. Les durées des études proposées et celle du mandat du coordonnateur et des consultants sont fonction de la superficie à couvrir et du volume de travail à faire.

Le coordonnateur qui sera un sous-traitant, aura à assumer en plus des tâches administratives, les activités techniques telles que la formulation du projet d'aménagement forestier participatif de la forêt classée d'Assoukoko et des forêts communautaires de l'Adélé.

Les avantages économiques et financiers directement liés à cet avant-projet sont difficiles à quantifier quand bien même les résultats permettront d'avoir un document de stratégie et de plan d'aménagement et des projets d'aménagement forestier et de développement socio-économique du milieu.

Sur les aspects liés à l'environnement, l'avant-projet ne comporte pas en lui-même des impacts notables directs sur l'environnement mais les études environnementales permettront d'élucider les problèmes et la prise en compte de la dimension environnementale dans les actions de développement à entreprendre

3. Produits

3.1 Produit 1: Le document de stratégie et de plan d'aménagement participatif et durable des forêts d'Assoukoko et des communautés d'Adélé est élaboré

3.2. Produit 2: Un projet d'aménagement forestier participatif et durable est élaboré.

4. **Activités**

4.1 Produit 1 **Les éléments de stratégie et de plan d'aménagement participatif et durable des forêts classées d'Assoukoko et communautaires d'Adélé sont élaborés**

A1.1. Sensibiliser et informer les populations et les autres acteurs

A1.2. Délimiter et borner concensuellement la forêt classée d'Assoukoko avec les populations locales.

A1.3. Réaliser la cartographie du couvert végétal, les inventaires forestiers **et les études forestières.**

A1.4. Réaliser les études socio-économiques, foncières et environnementale

4.2. Produit 2 Un projet d'aménagement forestier participatif et durable est élaboré.

A2.1. Rédiger un projet d'aménagement des forêts naturelles d' Assoukoko et des forêts environnantes

A2.2. Organiser un atelier de validation du document de projet.

5. PLAN DE TRAVAIL

ACTIVITÉS PAR PRODUIT	RESPON SABLES	M O I S																								
		Période préparatoire	1	2	3	4	5	6	7	8																
Activités préparatoires																										
A0.1 Elaborer le plan de travail détaillé à soumettre à l'OIBT	CN	■	■																							
A0.2 Affecter le personnel	MERF DED		■	■																						
PRODUIT 1: Les éléments de stratégie et de plan d'aménagement participatif et durable élaborés																										
A1.1.Sensibiliser et informer les populations et autres acteurs	MERF et DED				■	■																				
A1.2.Délimiter et borner concensuellement la forêt classée d'Assoukoko avec les populations	Sous-traitant				■	■	■																			
A1.3. Réaliser la cartographie du couvert végétal, les inventaires forestiers et les études forestières	Sous-traitant				■	■	■	■	■																	
A1.4.Réaliser les études socio-économiques, foncières et environnementale	Consultant				■	■	■	■	■	■																
Produit 2 Un projet d'aménagement forestier participatif est élaboré																										
A2.1. Elaborer un projet d'aménagement forestier participatif et durable	CN															■	■	■	■	■						
A2.2. Organiser un séminaire atelier de validation du document de projet	Sous traitant																								■	

CN = Coordonnateur National

MERF= Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières

DED = ONG Défi Environnement Développement

6. Budget

6.1. Budget global de l'avant-projet par sources de financement (\$ E.U.)

Poste budgétaire	Désignation	Prix unitaire	Quantité	Unité	Part du Togo (MERF + DED)	Part de l'OIBT	Total
10	Personnel de projet						
	11. Experts nationaux						
	Coordonnateur National	250/1000	8	Hm	2 000	8 000	10 000
	Consultant en étude socio-éco, foncière et environnementale	3 000	2	Hm		6 000	6 000
	12 Autres effectifs						
	Secrétaire/Assistant Administratif	150/60	8	Hm	1 200	480	1 680
	Comptable	150/80	8	Hm	1 200	640	1 840
	Garçon de course	100/40	8	Hm	800	320	1 120
	Chauffeur	100/50	8	Hm	800	400	1 200
	Personnel national d'Appui	Forfait			1 000	3 000	4 000
	13 Bourse et formation						
	Sensibilisation des populations locales et autres acteurs	Forfait			1000	2 000	3 000
	Séminaires d'évaluation (50 participants)					2 500	2 500
	19 Total rubrique				8 000	23 340	31 340
20	Sous-traitance						
	Délimitation et Bornage de la F.C.	Forfait				3 000	3 000
	Cartographie, inventaire forestier étude forest.	3 000	1,5	Hm		4 500	4 500
	29 Total rubrique					7 500	7 500
30	Déplacements en mission						
	31. Indemnités journalières						
	Indemnités journalières des cadres	25	120	Hj		3 000	3 000
	Indemnités journalières des autres effectifs	20	110	Hj		2 200	2 200
	39. Total rubrique					5 200	5 200
50	Consommables						
	53. Carburants et lubrifiants	Forfait				3 000	3 000
	54. Fournitures de bureau	Forfait				1 500	1 500
	55. Frais d'entretien						
	Véhicule léger existant	Forfait				2 000	2 000
	P.C. et photocopieur existants	Forfait				1 500	1 500
	56. Communications (Tél., Fax, Courrier express, Email...)	Forfait				1 000	1 000
	57. Rapports et publications	Forfait				800	800
	59. Total rubrique					9 800	9 800
60	Divers						
	61. Dépenses diverses					800	800
	62. Location de bureaux	200	8		1 600		1 600
	63. Assurance					800	800
	69. Total rubrique				1 600	1 600	3 200
70	Frais de gestion de l'agence d'exécution (15%)				8 556		8 556
	79. Total rubrique				8 556		8 556
	SOUS TOTAL				18 156	47 440	65 596
80	Suivi, évaluation et administration de l'OIBT						
	83.Frais d'appui au programme (6%)					2 846	2 846
	89. Total rubrique					2 906	2 906
100	TOTAL GLOBAL				18 156	50 286	68 442

6.2. Budget global de l'avant-projet par activité (\$ E.U.)

PRODUITS / ACTIVITES + Dépenses non liées à une activité	RUBRIQUES BUDGETAIRES					
	10. Personnel du projet	20. Sous- traitance	30. Déplacements en mission	50. Consommables	60. Divers	TOTAL GENERAL
PRODUIT 1: Le éléments de stratégie et de plan d'aménagement participatif et durable sont élaborés						
A1.1.Sensibiliser et informer les populations et autres acteurs	3 000		1 000			4 000
A1.2.Délimiter et borner concensuellement la forêt classée d'Assoukoko		3 000				3 000
A1.3. Réaliser la cartographie du couvert végétal, les inventaires forestiers et les études forestières		4 500				4 500
A1.4.Réaliser les études socio-économiques, foncières et environnementale	6 000					6 000
Sous-total 1	9 000	7 500	1 000			17 500
Produit 2 Un projets d'aménagement forestier participatif et durable est élaboré						
A2.1. Rédiger un projet d'aménagement des forêts naturelles d'Assoukoko et des forêts environnantes	10 000					10 000
A2.2. Organiser un séminaire atelier de validation du document de projet	2 500		2 000		3 200	7 700
Sous-total 2	12 500		2 000		3 200	17 700
Dépenses non liées à une activité						
(1) Carburants et lubrifiants				3 000		3 000
(2) Fournitures de bureau				1 500		1 500
(3) Frais d'entretien				3 500		3 500
(4) Activités de gestion administratives et financière	9 840		2 200			12 040
Sous-total 3	9 840		2 200	8 000		20 040
Sous-total OIBT	23 340	7 500	5 200	8 000	1 600	45 640
Sous-total (Agence d'exécution)	8 000				1 600	9 600
TOTAL	31 340	7 500	5 200	8 000	3 200	55 240

PARTIE III : CADRE DES BOIS TROPICAUX

1. Conformité aux objectifs de l'AIBT de 1994

Le présent avant-projet se rapporte aux objectifs de l'accord de 1994 de l'OIBT (CNUCD, 1994) en ses points c, j et k à savoir :

c) Contribuer au développement durable

Le présent avant-projet vise au maintien des ressources forestières de la région d'Adélé par des programmes et mesures visant à la protection et à la reconstitution du couvert forestier et à la bonne gestion forestière grâce au plan d'aménagement et au projet à élaborer pour cette zone. La mise en œuvre de ces mesures et programmes entraînera l'amélioration des conditions du milieu pour des production agricoles et forestières durables. Cela permettra de redonner à cet écosystème forestier, le rôle moteur de développement qu'il a auparavant joué dans la région.

j) Encourager les membres à appuyer et à développer les activités de reboisement en bois d'œuvre tropicaux et de gestion forestière, ainsi que la remise en état des terres forestières dégradées, compte tenu des intérêts des communautés locales qui dépendent des ressources forestières.

Le présent avant-projet permettra d'envisager les actions de reconstitution du patrimoine forestier de la zone d'Adélé par l'aménagement forestier. Les mécanismes de gestion durable de ce patrimoine naturel qui seront développés vont redonner à cette zone le rôle de production durable de bois d'œuvre tropicaux et autres produits.

k) Améliorer la commercialisation et la distribution des exportation des bois tropicaux provenant des sources gérées de façon durable.

La mise en œuvre future des projets d'aménagement des forêts naturelles de la zone de l'Adélé à élaborer, permettra de préserver la diversité biologique du milieu puis de conserver et de gérer durablement les ressources forestières pour la fourniture des bois commercialisables.

2. Conformité au plan d'action de l'OIBT

Le présent avant-projet qui a trait à la gestion forestière, se situe dans le plan d'action de l'OIBT. Il est en rapport direct avec le Plan d'Action de Libreville pour la période 1998-2001.

Il répond aux buts et actions suivants:

But 2 : Meilleures bases de ressources pour les bois tropicaux en son action 5 à savoir

Encourager et aider les membres autant que de besoin à :

- Améliorer la formulation et la mise en œuvre des plans d'aménagement forestier qui limitent les prélèvements au niveau du maintien des capacités,
- Elargir la capacité productive des forêts naturelles par des pratiques sylvicoles intensifiées telle qu'une meilleure exploitation des essences moins utilisées, la promotion des produits forestiers non ligneux, la régénération naturelle assistée, les plantations enrichissantes et le reboisement,
- Identifier les secteurs où la réhabilitation forestière est possible et élaborer des options techniques comprenant l'analyse des implications sociales, économiques et environnementales des solutions envisagées.

Le plan d'aménagement de la zone qui sera élaboré à la suite des différentes études à effectuer comportera des mesures visant à reconstituer et à mieux gérer de façon durable l'écosystème en général et les ressources forestières de cette zone.

But 3 : Plus grande capacité technique, financière et humaine de gérer la base de ressource de bois tropicaux en son action 6 à savoir:

Encourager et aider les membres autant que de besoin à:

Analyser et appliquer les données et connaissances existantes en matière forestière afin de déterminer ce qui est pertinent, ou susceptible de l'être, aux connaissances du comportement de l'écosystème forestier envisagées sous l'angle opérationnel, et transcrire ces informations sous forme de prescriptions préliminaires à l'aménagement.

Toutes les études à effectuer dans le cadre de cet avant-projet vont élucider les problèmes qui se posent, donneront les connaissances existantes et apporteront les solutions pouvant aider à mieux gérer les écosystèmes forestiers de ce milieu.

ANNEXE

A Profil des Agences d'exécution

La conception de l'Avant-projet est l'œuvre commune de l'ONG DED et de la DPCEF
Son exécution sera assurée conjointement par les deux organismes

Expertise de l'agence d'exécution

La Direction de la Protection et du Contrôle de l'Exploitation de la Flore (DPCEF) relève du Ministère de l'Environnement et de la Protection Forestière. Elle est l'organe de conception, de coordination et d'application de la politique forestière en matière de protection de la flore et du contrôle de l'exploitation des peuplements forestiers naturels. A cet effet, elle est chargée :

- (i) de la lutte contre la désertification ; (ii) de l'organisation des feux utilitaires et de la lutte contre les feux de brousse ; (iii) de la préservation de la flore et du contrôle de son exploitation ; (iv) de la délivrance des autorisations relatives à l'exploitation des essences forestières naturelles ; (v) de la protection des massifs forestiers, de l'aménagement des espaces verts, et de la création de jardins et parcs publics ; (vi) de l'identification et de la protection des essences en voie de disparition.

Organisation. Elle comprend au niveau central :

- une Division de la réglementation, de la police et du contrôle de l'exploitation des peuplements forestiers naturels ;
- une Division des espaces verts et des jardins botaniques ;
- un service administratif et comptable.

Au niveau déconcentré (l'intérieur du pays), la coordination de ses activités est assurée par les Directions Régionales de l'Environnement et de la Protection Forestière au nombre de 5. Ces régions comprennent les Antennes de l'environnement qui regroupent les postes forestiers à la base (voir organigramme).

La Direction abrite les Points Focaux Opérationnels du Fonds pour L'Environnement Mondial (FEM) et de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification (CCD). En sa qualité de Point Focal Opérationnel du FEM, elle est chargée de faciliter les synergies dans la mise en oeuvre des conventions de la génération de Rio et d'appuyer divers organismes d'Etats, des ONGs et des privés dans la préparation des fiches de projet en tenant compte des critères d'éligibilité du FEM. Elle est membre du comité d'évaluation du Projet de communication sur les changements climatiques en cours d'exécution.

Ces trois dernières années, elle a participé en tant que chef de file à la préparation des projets suivants : Elaboration du Programme d'action National de lutte contre la désertification en cours d'exécution par la cellule de coordination du PNAE sur financement du Secrétariat de la convention et de l'UNSO dont elle a conduit certains ateliers de concertations par catégories d'acteurs et a participé aux évaluations des études réalisées, le Projet COM STABEX 91-94 Réhabilitation des aires protégées sur financement de l'Union Européenne dont la première phase "Etude" est en cours d'exécution par la Direction de la Faune et de la Chasse et la DPCEF. Elle est membre de la cellule qui a réalisé les études d'impact sur le projet de construction du barrage Hydroélectrique d'Adralla en 1999.

Elle a soumis à l'OIBT les avant-projets PPD 16/98 (F) approuvé mais non financé et PPD 11/96 Rev.2 (F) "Identification et planification des mesures pour une gestion durable des forêts communautaires de Kloto à partir de la forêt classée de Missahoe avec la participation des communautés paysannes" financé et exécuté dont les conclusions ont donné naissance au projet PD 9/99 Rev.2 (F) "Aménagement durable et participatif des ressources forestières de la forêt classée de Missahoe et des collectivités villageoises environnantes en vue d'une production optimale de bois d'oeuvre" financé et en cours d'exécution.

En outre, elle prépare et soumet en fin de chaque année au gouvernement pour approbation un budget qui prend en compte son personnel et son devis programme d'activités de l'année suivante. Elle dispose en son sein une cellule de planification qui fait aussi office de bureau d'études

Infrastructures de l'agence

La direction ne dispose pas de laboratoires, ni de moyens d'expérimentations encore fonctionnels. Toutefois, pour le recyclage et la formation continue de son personnel, elle recourt aux équipements de formations des centres construits à cet effet par le Gouvernement. Les supports pédagogiques sont fournis par la Direction et les autres services de notre Ministère de Tutelle. Pour les formations de longue durée, les grandes écoles spécialisées de la sous-région africaine sont souvent sollicitées. Elle gère les forêts classées du pays qu'elle aménage ou peut concéder à d'autres structures pour aménagements en tant qu'organe d'Etat de par ses attributions statutaires. Elle a contribué activement à la mise en place d'environ 12000 ha des forêts d'Etat et privées jusqu'en 1967, avant de réduire progressivement ses interventions après la création de deux nouveaux services qui malheureusement ne couvrent pas tous le pays et qu'elle est obligée d'appuyer. Elle gère plus de 1000000 hectares de forêts classées propres à la sylviculture tropicale. Elle gère pour ses actions des moyens dont entre autres deux (2) véhicules bâchés 4X4, quatre (4) véhicules bâchés 4X2, deux (2) voitures de liaisons, tous en bon état, onze (11) motos Traille Yamaha 125 en très bon état dont quatre (4) neufs, sept (7) Suzuki 100, des vélos et trente huit (38) bureaux totalisant environ 2300 mètres carrés de surface bâtie, des postes de contrôles du mouvement des produits forestiers en matériaux provisoires de constructions, 22 logements pour le personnel totalisant environ 1500 mètres carrés de surface bâtie, le tout réparti sur l'étendue du territoire national.

Budget (en dollars des Etats Unis)

Rubriques	Année 1998	Année 1999	Année 2000
Personnel	447364	440326	437516
Sous-traitance	18000	15000	22000
Déplacements	6000	6000	8000
Mission	13800	13800	13800
Immobilisation	25000	40000	40000
Consommables	45000	42000	50000
TOTAUX	555164	557126	571316

Personnel

Rubriques	Nombres
(f)	
(g) Diplômes universitaires BAC + 5 ou 6 ans	7
(h) BTS, Assistants, Moniteurs	66
(i) Personnel Administratif	32
(j) Personnel des domaines connexes	101

PRESENTATION DE LA DED

DED est une association déclarée et dont le récépissé porte le N° 3821/MIS/SG du 09 Août 2001.

Elle a son siège à Lomé (quartier Avédji) au Togo et ses coordonnées sont les suivants:

BP 8493, Tel. 225 11 74 , **251 22 24**

E mail ong_ded@hayoo.fr

Lomé, Togo

1) But de DED

D.E.D a pour but de promouvoir un développement durable et participatif à travers des initiatives et actions individuelles et collectives en vue de l'amélioration qualitative de la vie des populations.

2) Objectifs

Pour atteindre son but, l'Association se fixe comme objectifs essentiels de :

contribuer à la réduction de la pauvreté dans les communautés

Participer à la protection de l'environnement en responsabilisant les populations pour sa gestion rationnelle.

Promouvoir la formation professionnelle et l'éducation.

Faire des populations de véritables artisans de leur propre développement.

Favoriser les conditions nécessaires à la promotion de la santé familiale.

Les Organes

L'Association DED a pour organes :

L'Assemblée Générale qui est l'organe Suprême de l'Association

Le Conseil d'Administration

C'est en somme le Bureau exécutif comprenant cinq (5) membres élus pour un mandat de deux (2) ans renouvelables. Il s'agit d'un Président, d'un Secrétaire Général, d'un Secrétaire Général Adjoint, d'un Trésorier général et d'un Conseiller

La Direction Exécutive dirigée par un directeur exécutif nommé pour un mandat de 5 ans.

Sous le contrôle et la supervision du Conseil d'Administration, le Directeur Exécutif est chargé entre autres de l'administration des biens de l'Association et de la défense de ses intérêts moraux et financiers. Il coordonne les projets et programmes. Il veille à l'ordonnancement des dépenses dans le cadre du budget adopté par le Conseil d'Administration.

Le Commissariat aux comptes

Les commissaires aux comptes sont chargés de vérifier périodiquement les comptes et la gestion de la trésorerie. Ils rendent directement compte de leurs constats à l'Assemblée Générale

4) Quelques activités et expériences acquises

Dans le domaine de l'environnement et de la gestion durable des ressources naturelles, DED a :

élaboré cinq (5) projets forestiers et environnementaux soumis à divers bailleurs de fonds pour financement,

exécuté sur fonds propre quatre (4) micros projets de production de plants forestiers et de reboisement villageois dans le Zio,

Créé une caisse d'épargne et de crédit opérationnelle dénommée CADEC dont le siège est basée à Avédji à Lomé.

Organisé plus de dix (10) séances d'information et de sensibilisation des populations sur les problèmes de l'environnement.

Réalisé les Etudes Forestières de l'Avant-projet PPD 11/00 Rev.2 (F): *Elaboration d'un plan directeur forestier de la zone écofloristique IV en vue de développer les aménagements forestiers participatif;*

Etabli les relations de partenariat avec divers organisations nationale et internationales œuvrant pour les mêmes causes.

Budget de DED

Le budget prévisionnel de DED pour l'Exercice 2002 est arrêté à 30 000 000 F.CFA.

B) LES CURRICULUM VITAE

Liste nominative du personnel essentiel de l'avant-projet

Coordonnateur national de l'Avant-projet (CN)	TENGUE Kokou Trévé
Comité National d'Appui (CNA)	MM. FOLLY Yao Djiwonu AGOGNO Koffi Emmanuel SIKPA Komlan Afatsawo PAROUBADI Aklesso

CURRICULUM VITAE

1. Nom : FOLLY
2. Prénoms : Yao Djiwonu
3. Date de naissance : 00/00/1958
4. Nationalité : Togolaise
5. Adresse : BP 355 Tél. Bur. 228 214604 Dom. 228 264509
6. Diplômes
- 1980 : Diplôme de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Tové option Forêts délivré par le Ministère du Développement Rural du TOGO.
- 1990-1992 : Brevet de Technicien Supérieur des Eaux et Forêts délivré par le Ministère de l'Agriculture de Côte d'Ivoire.
7. Stages
- 1992 : Bouturage herbacée de Samba à la Téné Côte d'Ivoire (Juin à Novembre).
- 1995 : Renforcement des capacités en gestion participative des ressources naturelles renouvelables (2 semaines PNUD/UNSO)
- 1995 : Premier séminaire de formation sur les manuels de projets de l'OIBT (1-5 mai 1992 PD 73/89)
- 1996 : Séminaire de formation sur la formulation des projets du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) Bamako au Mali (1 semaine).
- 1998 : Séminaire sur la gestion participative des aires protégées (1 semaine Pacife /Union Européenne).
8. Expériences professionnelles
- Postes occupés : 1995 à ce jour : Directeur de la Protection et du Contrôle de l'Exploitation de la Flore (DPCEF).
 - 1980-1981 Chef de Division à la DPCEF.
 - 1980-1982 Directeur Régional de l'Environnement.
 - 1981 Chef de Circonscription Forestière respectivement dans des provinces de trois régions économiques du pays.
 - 1982 Stage à la Direction des Forêts et Chasses.
- Autres expériences : Chef de l'Avant-projet PPD 11/96 Rev. 2(F) et du Projet PD 9/99 Rev. 2(F).
- 1997 à ce jour : Point Focal Opérationnel pour les activités du Fonds pour l'Environnement Mondial.
- 1996 à ce jour : Point Focal de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CCD).
- 1997-1999 : membre de la commission d'évaluation des micro-projets sur financement de l'Union Européenne dans le cadre du PACIPE-BNC Togo.
- 1997 à ce jour : participation à plusieurs programmes nationaux de planification, conception de plusieurs projets sur la gestion des ressources forestières, animations de plusieurs ateliers de formation.
- 1995 à ce jour : Représentation du Togo au comité intergouvernemental de négociation de la CCD et aux Conférences des Parties à la CCD.
- 1995 à ce jour : Représentation du Togo à plusieurs forums, réunions et séminaires internationaux.

CURRICULUM VITAE

=+=+=+=+=+=

NOM : APLA
 PRENOMS : Yao Mawouéna
 DATE DE NAISSANCE : 26 Février 1959
 LIEU DE NAISSANCE : KODJO (Préfecture de Zio – Tsévié)
 NATIONALITE : Togolaise

FORMATION ET DIPLOMES

1982 – 1985 - Institut National de Formation Agricole
 (INFA de Tové – Kpalimé, option Forêts et Chasses
 Diplôme d'Ingénieur-Adjoint des Eaux et Forêts

ACTIVITES PROFESSIONNELLES

1985 – 1990 - Office de Développement et d'Exploitation des Forêts (ODEF)
 Chef section génie Forestier.

1990 – 2000 - Direction de la Protection et du Contrôle de l'Exploitation de la Flore (DPCEF) –
 Division des Espaces Verts et des Jardins Botaniques – Chef section Espaces Verts à caractère
 Forestier.

Travaux de levé Topographique – Report et calcul des superficies des parcelles de dégagement et
 de l'ensemble du domaine défriché dans la zone du barrage de Nangbéto – ATAKPAME.

Conception et suivi des travaux de construction des dépôts de vente des produits de l'ODEF. (Lomé,
 Aného, Vogon, Tabligbo, Tsévié, Kpalimé).

Suivi des travaux de reprofilage des pistes du chantier de reboisement de l'ODEF – Lilicopé.

Etude – conception et suivi des travaux de construction des bâtiments des secteurs de
 l' ODEF (Notsè – Namon – Kéran).

Rédaction des Procès-verbaux provisoires et définitifs des travaux de constructions et
 d'aménagement.

travaux de pépinieries (recherche de graines, semis et élevage des plants); lieux : Cacaveli –
 Kpogan et Bayémé.

Suivi des travaux de réalisation et d'entretien des jardins publics à Lomé ;

Travaux de plantation d'arbres d'alignement le long des rues de Lomé.

Travaux de levé Topographique, report et bornage du domaine de plantation pour la production de
 bois d'œuvre (2 500 ha) dans la forêt classée de Haho-Baloe.

Rédaction du rapport des travaux

Levé Topographique et report du domaine de la pépinière dans la forêt classée de Bayémé.

CURRICULUM VITAE

=+=+=+=+=+=

NOM : TENGUE
 PRENOMS : Kokou Trévé
 DATE ET LIEU DE NAISSANCE : 1957 à Bolou (Préfecture du Zio au Togo)
 NATIONALITE : Togolaise

DOMAINE D'ETUDES : Agriculture et Foresterie

FORMATIONS UNIVERSITAIRES ET DIPLOMES

1979 – 1982 : - Ecole Supérieure d'Agronomie, Université du Bénin, Lomé – Togo.
 Diplôme d'Ingénieur Agronome d'Exécution : Juin 1982

1983 – 1986 : - Ecole Nationale Supérieure Agronomique, Centre Universitaire de
 Dachang, Cameroun.

Diplôme d'Ingénieur des Eaux, Forêts et Chasses : Juillet 1986

TRAVAUX PERTINENTS EFFECTUES AU COURS DES TROIS

DERNIERES ANNEES

Expériences professionnelles

Avril 1998 – Février 2000 : Chef du Bureau d'Etude chargé de la planification, de l'élaboration et de l'évaluation des projets, de la recherche forestière appliquée à l'ODEF Lomé – Togo.

De Mars 2000 à ce jour : Chargé d'Etudes à la DPCEF (Direction de la Protection et du Contrôle de l'Exploitation de la Flore).

- Responsabilités et tâches effectuées :

1999 : - Exécution en sous-traitance des études forestières de l'avant-projet PPD 7/98 Rev. 2(7). Appui à la population Akposso pour le développement d'une approche participative d'aménagement forestier dans la zone de Bato (Amou-Nord).

1998 : - Réalisation en sous-traitance de l'étude « Aménagement forestier de la Forêt classée de Missahoé » dans le cadre de l'avant-projet PPD 11/96 Rev. 2(F) de l'OIBT : Identification et Planification des mesures pour une gestion durable des forêts Communautaires de Kloto à partir de la Forêt classée de Missahoé avec la participation des communautés paysannes.

1997 : - Homologue au CTP (Conseiller Technique Principal) pour l'exécution de pour l'Avant-Projet PPD 14/95 Rev. 3(F) intitulé "Identification et Planification des mesures pour une gestion durable des teckeraies togolaises".

2000 : - Elaboration du projet d'étude : Elaboration d'une stratégie et d'un plan directeur national en matière de Recherche-Développement forestier en vue de contribuer à l'amélioration de la production de bois d'œuvre au Togo.

1999 : - Suivi des parcelles d'essai CRDI "rensuration et calcul des résultats du test de descendance teck et des essais de provenance cumelia installés à Blitta".

1999 : - Participation au 12^{ème} Séminaire de Formation sur les manuels de formulation des Projets de l'OIBT (10-18 février 1999) ; Lomé – Togo.

2000 : - Consultant pour la réalisation de "l'Etude du milieu physique et humain et des problèmes environnementaux des zones humides de la lagune de Sud-Est du Togo".

CURRICULUM VITAE

Nom et prénom: PAROUBADI Aklesso
 Date et lieu de naissance: 26 Septembre 1962 au Togo
 Nationalité: Togolaise
 Adresse: BP 355
 Tél. (S^{ce}) 21 46 04; 21 28 97
 Lomé - TOGO.

Profession: Ingénieur Agronome (Option Agro-économiste),
 Chargé d'études à Direction de la Protection et du Contrôle de l'Exploitation de la Flore (DPCEF).

PRINCIPALES QUALIFICATIONS

Titulaire du diplôme d'Ingénieur Agronome (Option Agro-économie) de l'Ecole Supérieure d'Agronomie (ESA) de l'Université du Bénin, Lomé - Togo, 1987 et du Diplôme de Spécialisation Post Universitaire en Agronomie des Régions Chaudes, Centre de Coopération International en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD) / (Centre National des Etudes Agronomiques des Régions Chaudes (CNEARC), Montpellier - France; 1989.

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

De Mai 1988 à Février 2000: Chargé d'études, du suivi-évaluation et de l'Informatique à la Division des Etudes et de Planification de l'ODEF; LOME – TOGO.

De Mars 2000 à ce jour: Chargé d'études à Direction de la Protection et du Contrôle de l'Exploitation de la Flore (DPCEF).

Tâches exécutées

Calculs des coûts de revient des produits, élaboration des barèmes de prix des produits commerciaux, évaluation des recettes, élaboration de plans opérationnels et budgets prévisionnels, comparaisons prévisions / réalisations, collecte et traitement de statistiques forestières, études socio-économiques, analyses de rentabilité financière et économique et suivi-évaluation des projets de développement forestiers, traitements informatiques

RESPONSABILITÉ DANS DES PROJETS ET STAGES

1999 Homologue au Conseiller Technique Principal pour l'exécution de l'Avant-projet PPD 7/98 Rev. 2 (F) de l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT): Appui à la population Akposso pour le développement d'une approche participative d'aménagement forestier dans la zone de Bato (Amou Nord) au Togo.

Correspondant national au point focal de l'OIBT pour les statistiques forestières au Togo.

Initiateur et formulateur de l'Avant-projet PPD 21/99 Rev.1 (M) de l'OIBT: Elaboration d'une stratégie pour l'amélioration du système national de traitement des statistiques forestières et de l'information sur le marché du bois au Togo.

Contribution au groupe d'experts chargé de l'élaboration du rapport du Togo sur l'atteinte de l'Objectif An 2000 de l'OIBT.

1998 Consultant indépendant associé au consultant national chargé de l'étude socio-économique et culturelle dans la zone de la Forêt classée de Missahoé réalisée dans le cadre de l'Avant-projet d'étude PPD 11/96 Rev 2 (F) de l'OIBT: Identification et planification des mesures pour une gestion durable des forêts communautaires de Kloto à partir de la Forêt classée de Missahoé avec la participation des communautés paysannes.

Contribution au groupe d'experts chargé de l'étude sur la planification et l'économie environnementales au Togo dans le cadre

de la mise en œuvre du processus du Plan National d'Action pour l'Environnement (PNAE).

1997 Homologue au consultant chargé de l'étude de l'importance économique des teckeraies au Togo dans le cadre de l'avant projet d'étude PPD 14/95 Rev 3 (F) de l'OIBT: Identification et planification des mesures pour une gestion durable des teckeraies togolaises.

SEMINAIRES DE FORMATION

1999 12^{ème} Séminaire de Formation sur les Manuels de Formulation des Projets de l'OIBT

(10 au 18 février 1999); LOME - TOGO.

Fait à Lomé, le 6 juin 2000.

CURRICULUM VITAE

I ETAT CIVIL

Nom : AGOGNO
 Prénoms : Koffi Emmanuel
 Date et lieu de naissance : le 26 Avril 1949 à Kévé (Préfecture de l'AVE)
 Etat matrimonial : marié, père d'un enfant
 Fonction et adresse : Conseiller Technique du Ministre de l'Environnement et des Ressources forestières .

B.P 4825 Tél : 2212897 Lomé.

II – Formation

1 PRIMAIRE

1954 – 1961 Ecole Primaire de KEVE

Diplôme : C . E . P . E .

II – FORMATION

2 SECONDAIRE

1962- 1966 Collège de Nyékonapoè - LOMe
 Diplôme : Attestation de fin d'Etudes.
 1966 –1967 Collège Privé de Goualala – Mali
 Diplôme de l'Ecole Fondamentale.
 1967 – 1970 Etablissement Privé de Ségué – MALI
 Niveau Terminale.
 1970 – 1973 Ecole Professionnelle d'Agronomie et des Industries Alimentaires -
 ROUEN FRANCE
 Certificat de Fin d'Etudes : Option Agriculture et Elevage.

3 – SUPERIEUR

1973 –1975 UNIVERSITE DE PARIS I – PANTHEON SORBONNE VI^{ème}
 Section
 Ecole Pratique des hautes Etudes
 Diplôme de l'E. P. H. E. – Option Economie Rurale.
 1975 – 1976 UNIVERSITE DE PARIS I – PANTHEON SORBONNE
 Institut d'Etude du Développement Economique et Social (I.E.D.E.S.)

- Diplôme : D. E. S. S. – Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (Option : Développement Agricole.
 1976 – 1977 UNIVERSITE DE PARIS I – PANTHEON SORBONE
 U. E. R. de Géographie
 Diplôme : D. AE. A. – Diplôme d'Etudes Approfondies en Analyse Régionale et Aménagement du Territoire (Option Aménagement Rural).
- 1977 – 1979 UNIVERSITE DE PARIS I – PANTHEON SORBONE
 U. E. R. de Géographie
 Diplôme : Doctorat de III è Cycle en Analyse Régionale e Aménagement du Territoire (Option Aménagement Rural).
- III – EXPERIENCES PROFESSIONNELLES
 Admission dans la Fonction Publique et mise à la disposition du Ministère du Plan et de l'Industrie.
- 1982 – 1983 Intérim – Chef de Division du Développement Rural. Ministère du Plan
- 1983 – 1985 Chef de Division du Développement Rural – Ministère du Plan
- 1985 – 1987 Directeur Régional du Plan et du Développement à Sokodé Région Centrale – Ministère du Plan.
- 1987 – 2001 Directeur Général de l'ODEF – Ministère du Développement Rural et ensuite Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières
- 2001 à ce jour Conseiller Technique du Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières
- IV ' STAGES
- 1987 (2 mois) C. E. P. E. F. - PARIS
 Centre d'Etude et de Perfectionnement Economique et Financier.
Thème Le Développement Rural
- 1985 (1 mois) Banque Mondiale (WASHINGTON°
Thème: Le Management du Cycle du projet.

V EXPERIENCES EXTRA – PROFESSIONNELLES

- 1995-2000 Représentant du Togo au Conseil International des Bois Tropicaux (C I B T)
- 1997 à ce jour Point focal de l'Organisation Africaine du Bois (OAB)
- 2000 à ce jour: Participation à divers Ateliers, Tables rondes et séminaires:
 Tables rondes internationale de validation des Principes, Critères et Indicateurs (PCI) pour la Gestion Durable des Forêts de l'OAB

CURRICULUM-VITAE

Nom : SIKPA Komlan Afatsawo
 Profession : Consultant, Collaborateur de BPS -TOGO
 Directeur Exécutif de DED
 Date de naissance : 03 / 01 / 1950
 Nationalité : Togolaise

PRINCIPALES QUALIFICATIONS

1978- 1979 : Diplôme de troisième cycle : DESS d'Economie Rurale
 1972-1977 : Diplôme d'Ingénieur d'Agriculture
 2001 à ce jour: Directeur Exécutif de DED
 1997 à ce jour : consultant spécial auprès du Cabinet Agricole ADA

Evaluation du projet des groupements féminins de producteurs de riz à Danyi (Région des Plateaux). Mai 2001, Plan International – Togo.

- Appui aux travaux préliminaires et à l'élaboration du rapport de l'étude Filière Karité au Togo. COM-STABEX 91/94 Août-Décembre 2000 DPF/MERF – U.E
- Etude du projet d'amélioration du revenu de l'agriculteur togolais – Système de crédit traditionnel – Système de crédit moderne. Région Maritime – Région des Plateaux. Janvier 2000 ; OICI – Togo
- 1986 - 1990 : Directeur Technique de la SONAPH¹
- Avant projet de production et de diffusion des plants de palmiers sélectionnés et naturels.(1988)
- Projet pour la remise en état des Plantations Industrielles (1988)
- Avant projet d'aménagement des palmeraies de la SONAPH (1987)
- Mesures à prendre pour redynamiser les activités agricoles en vue d'un meilleur approvisionnement en régimes de palme des deux huileries de palme. (1987).
- 1982 – 1986 : Directeur de la Division Agricole de la SONAPH .
- Personne Ressource de la SONAPH pour les questions agricoles dans le cadre de l'Etude de Factibilité de Plantations de Palmier à huile dans la zone d'Adéta réalisée par INDACOM (Août 1982).

FORMATION

1972 – 1977 : Ecole Supérieure d'Agriculture de PURPAN- TOULOUSE

75, Voie du TOEC

31076 TOULOUSE – (France)

Diplôme d'Ingénieur d'Agriculture

1978 – 1979 : Université Catholique de Louvain-la-Neuve

Faculté des Sciences Agronomiques, 3, Place Croix du Sud

1348 OTTIGNIES - LOUVAIN-LA-NEUVE (Belgique)

Diplôme de troisième Cycle : DESS d'Economie Rurale

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES :

2001 - 2002 : Collaborateur de BPS – Togo

Société spécialisée dans l'achat des produits agricoles (café, cacao, karité, noix de cajou) pour l'exportation

1998 – 2001 : Directeur Commercial de CIAD

(Commerce, Industrie, Agriculture et Développement)

BP 3234 Lomé – TOGO

Achat des produits agricoles pour l'exportation

1997 à ce jour : Consultant spécial auprès du Cabinet Agricole ADA

- Analyses – Interprétations – Observations – Suggestions sur l'étude socio-économique de base sur le micro-crédit de PARAT. Juin 2001 ONG – WAGES – TOGO.
- Evaluation du projet des groupements féminins de producteurs de riz à Danyi (Région des Plateaux). Mai 2001, Plan International – Togo.
- Appui aux travaux préliminaires et à l'élaboration du rapport de l'étude Filière Karité au Togo. COM-STABEX 91/94 Août-Décembre 2000 DPF/MERF – U.E
- Etude du projet d'amélioration du revenu de l'agriculteur togolais : Système de crédit traditionnel – Système de crédit moderne. Région Maritime – Région des Plateaux. Janvier 2000 ; OICI – Togo
- Etude d'un projet social : Agriculture – Education – Santé – Assainissement dans les localités de Tado – Tohoun – kpékplémé (Moyen – Mono). Décembre 1997, ONG – AVD – TOGO / INTERMON.
- Etude de collecte des données des produits filières agricoles, agro-alimentaires et non agricoles pour le système de suivi – analyse de la politique agricole du Togo. Août 1997, CILSS – BURKINA

1994 – 1997 : Directeur de COPRA – FASO.

Ouagadougou BURKINA FASO

¹ Société Nationale pour le Développement de la Palmeraie et des Huileries

(follicule de NIDERA – BU)

106 Meent, PO BOX 676 ; 3000 AR Rotterdam

The Netherlands) Achat des produits agricoles pour l'exportation

Projet de culture du manioc associé à la culture de maïs

Début 1991 : Admis à la retraite sur demande

1986 – 1990 : Directeur Technique de SONAPH

- Avant-projet de production et de Diffusion des plants de palmiers sélectionnés et naturels. (1988).
- Projet pour la remise en état des Plantations Industrielles (1988)
- Observations sur le protocole du Contrat de Financement du Projet Elevage Bovin sous-palmeraie. (1987)
- Mesures à prendre pour redynamiser les activités agricoles en vue d'un meilleur approvisionnement en régimes de palme des deux huileries de palme. (1987)
- Avant-projet d'aménagement des palmeraies de la SONAPH (1987)
- Supervision de la mise en œuvre du Projet "Elevage – Bovins sous-palmeraie" Financement FED (1986)
- Superviseur des activités de la Division agricole et de la Division Industrielle et du Bureau d'approvisionnement matériel technique, matières et fournitures de bureau :
 - Appui technique aux planteurs de palmier par la réalisation pour eux des projets de création de palmeraie
 - Communication aux Conseils des Ministres sur la situation technique et financière de la SONAPH
 - Elaboration des budgets
 - Rapport d'activité

1982 – 1986 : Directeur de la Division Agricole de SONAPH

- Supervision de la mise en œuvre du Projet "Extension des Palmeraies "Financement FED. Création de 250 hectares de palmiers dit "Essais de Comportement" – Production de Plants pour 500 hectares (1983 – 1984)
- Personne Ressource de la SONAPH pour les questions agricoles dans le cadre de l'Etude de Factibilité de Plantations de Palmier à huile dans la zone d'Adéta réalisée par INDACOM (août 1982).
- Supervision des activités agricoles de la Société par le contrôle des secteurs chargés des plantations industrielles et villageois de palmeraies à huile de la Région Maritime et des Plateaux :
 - Elaboration du Budget de la Division Agricole
 - Rapport d'activité

1980 – 1982 : Ingénieur à la Direction Générale de la SONAPH

Rapport de stage sur la culture du palmier à huile (1981)

Autres études

- Etude sur la culture du tabac en Ontario - Canada (1974)
- Etude sur la part des groupements et des coopératives dans le développement de l'Agriculture traditionnelle togolaise (1978)

LANGUES

	parlé	écrire	lire	
Français :		excellent	excellent	excellent
Anglais :		bon	bon	bon
EWE :	excellent		bon	bon
MINA :		excellent	bon	bon

C) MANDAT DU PERSONNEL de l'avant-projet

1) Un Coordinateur National (CN) :

L'avant-projet est placé sous-la responsabilité d'un Coordinateur National (CN) qui assure la supervision générale de l'avant-projet. Il est l'ordonnateur des dépenses et responsable vis-à-vis de l'OIBT sur le plan technique, administratif et financier.

Durée : 8 mois

Mandat :

- Il fait la revue sommaire de la situation d'avant-projet
- Il précise les domaines d'études et les termes de référence des différentes études en relation avec la situation d'avant-projet;
- **Il élabore le plan de travail détaillé ;**
- Il est chargé de briefer les différents consultants.
- Il élabore une proposition de projet d'aménagement forestier participatif et durable de la forêt classée d' Assoukoko et des forêts communautaires de l'Adélé.
- **Il veille à la mise à disposition du projet de la contre partie du gouvernement,**
- **Il facilite la concertation et la collaboration avec les autres institutions gouvernementales et non gouvernementales impliquées dans la réalisation de l'avant-projet;**
- **Il organise le séminaire final d'évaluation des résultats de l'avant-projet**
- **Il élabore le rapport d'achèvement de l'exécution de l'Avant-Projet**

Qualification :

Le Coordinateur National doit justifier d'une formation universitaire de niveau supérieur (au moins Bac + 5) en foresterie, en agroforesterie ou en économie forestière. Il doit avoir une expérience professionnelle en matière de sylviculture des espèces tropicales et en matière d'agrosylviculture et d'aménagement forestier.

Il doit avoir une bonne expérience en matière de Gestion Forestière Durable (GFD) et en Certification Forestière (CF).

Il doit avoir une expérience prouvée en matière de gestion de projet OIBT

2) Sous-traitance en études de cartographie forestière, inventaire forestier et étude forestière:

Durée : 1,5 mois

Mandat : Le sous-traitant doit réaliser les études suivantes :

Cartographie du couvert végétal, Description des formations existantes,

Inventaire dans les forêts naturelles,

Caractérisation de la biodiversité des reliques forestières;

Faire les études forestières

Qualification :

Le sous-traitant doit disposer des compétences en foresterie, botanique, photo-interprétation et cartographie.

Il doit avoir une expérience professionnelle en matière de sylviculture des espèces tropicales, d'agrosylviculture et d'aménagement forestier.

3) . Un Consultant National en études socio-économiques, foncières et environnementales:

Durée : 2 mois

Mandat :

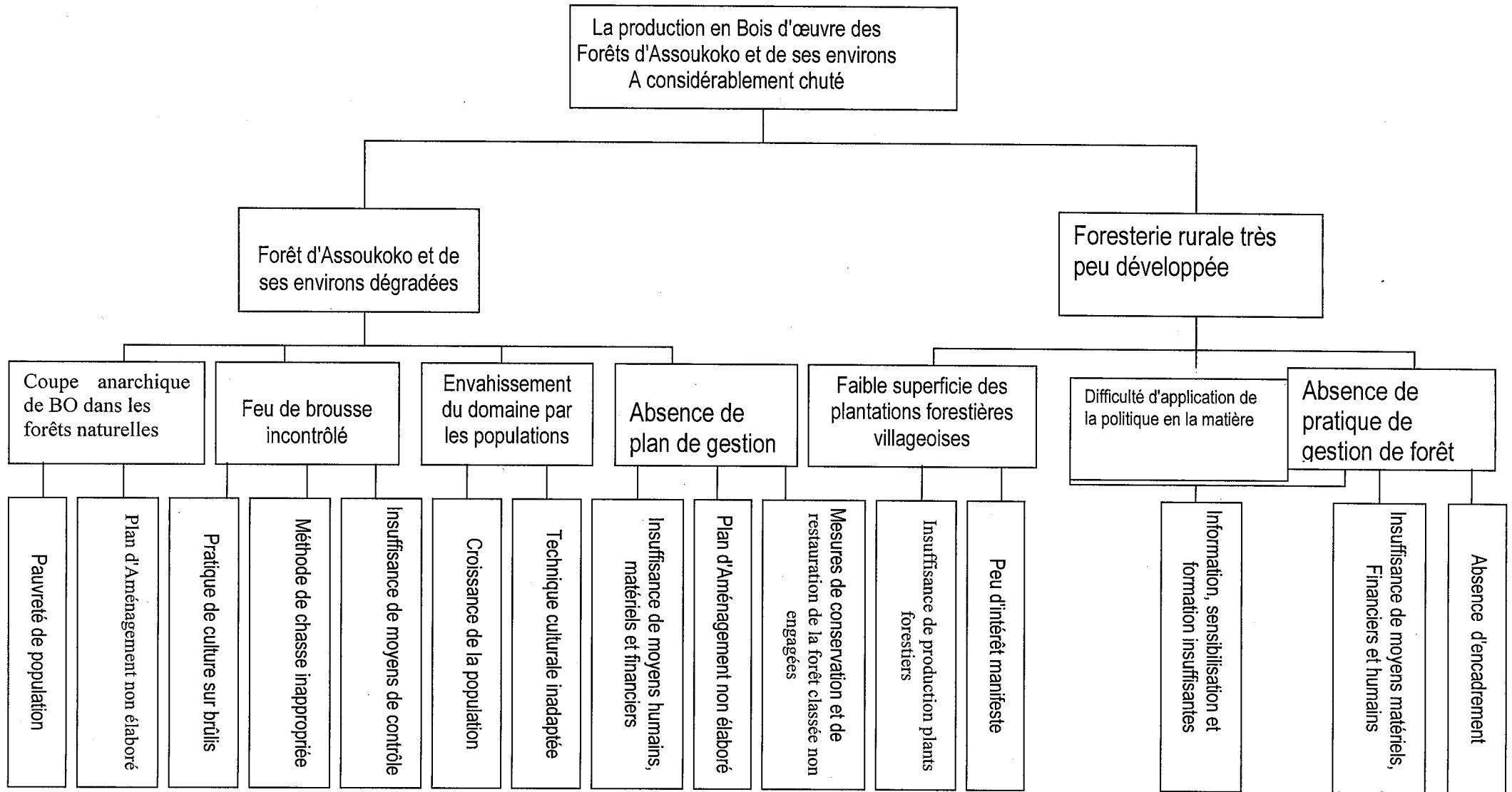
Les études socio-économiques foncières et environnementales: doivent apporter les précisions sur :

- Les aspects démographiques de la zone du Projet:
- densité, structure et répartition des populations
- L'organisation de la communauté villageoise de la région
- Les besoins et revenus des populations
- Les principales activités agricoles et types de cultures pratiquées
- L'attitude des populations vis-à-vis des forêts et de l'environnement
- L'utilisation des ressources forestières par les populations et identification des groupes-cibles
- Il aura à faire:
- L'analyse des problèmes fonciers de la zone du Projet
- La nature et importance des effets socio-économiques positifs de ce Projet:
- La nature et l'importance des aspects socio-économiques négatifs de ce Projet:
- analyser le régime juridique du foncier et les formes de contrats devant régir les relations entre l'Administration forestière et les collectivités.
- faire la collecte et l'analyse des données environnementales du milieu ;
- recenser les problèmes environnementaux du milieu ;
- évaluer les effets positifs et négatifs des actions futures sur le milieu ;
- proposer en cas d'effets négatifs des palliatifs.

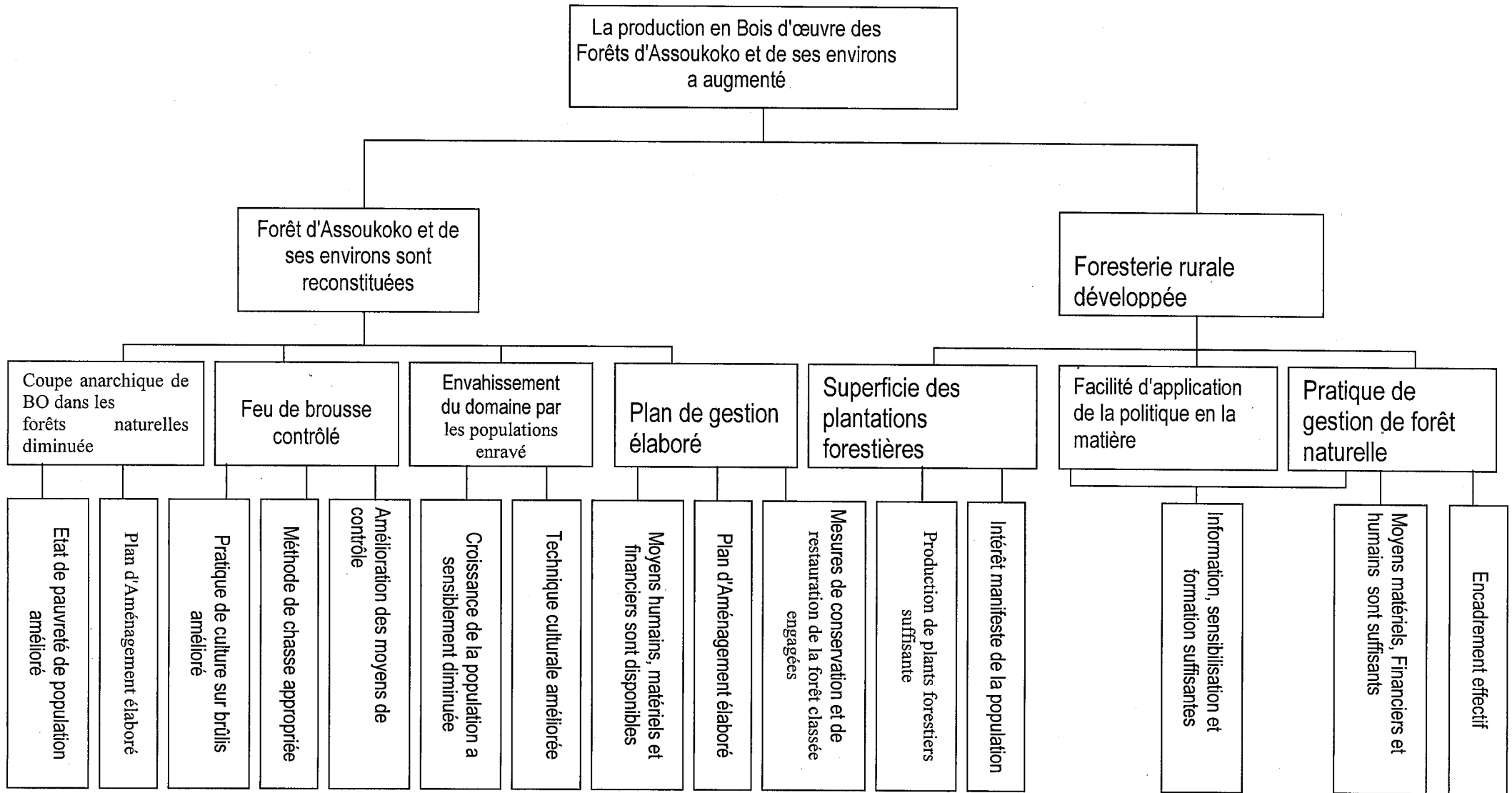
Qualification :

Le consultant en études en études socio-économiques, foncières et environnementales peut être un bureau d'études ou un groupe de personnes de qualifications diverses en matière de sciences environnementales, socio-économiques, juridique

ARBRE A PROBLEMES



ARBRE A OBJECTIFS



RESUME DES AMENDEMENTS SUIVANT LES RECOMMANDATIONS DU 24^{ème}**PANEL.****N.B. Les modifications sont portées en gras**1) Page de garde:

a) Numéro de série: PPD 60/02 Rev. 1 (F)

b) Budget (en \$ E.U.) en diminution en prenant en compte les recommandations du panel:

Part du Togo	Part de l'OIBT	Total
18 156	50 286	68 442%
27%	73%	100%

c) Agence d'exécution principale est DED en association avec la DPCEF, agence d'exécution en second conformément aux observations générales faites par le 24^e panel des experts sur l'ensemble des projets examinés au cours de cette section

d) Quelques amendement d'amélioration dans le texte du sommaire

2) Autres modifications

Recommandation N°	Recommandations formulées par le panel	Modifications apportées	Pages
1	Eliminer les activités relatives à l'élaboration du plan d'aménagement et de supprimer le poste budgétaire y afférent	- L'activité A1.5 est supprimée au chapitre 4----- de même que son budget ----- - Le plan de travail est réajusté----- - les études forestières qui sont incluses dans cette activité sont ajoutées à l'activité A1.3 sans augmentation du budget.----- le produit 1 est réajusté-au point 4.1-----	12 14&15 13 12 11
2	Réduire le personnel de l'avant-projet en référence au chef de projet et au coordonnateur national	Le poste de chef d'avant-projet est supprimé de même que son poste budgétaire y afférent au point 6.1. Les budgets sont réajustés aux points 6.1----- et 6.2 ----- les attributions du CN ont augmentées-----	14 & 15 30
3	Inclure la pagination	La pagination est réajustée	toutes les pages
4	Indiquer clairement les problèmes évoqués dans l'arbre à problèmes ainsi que les objectifs dans l'arbre à objectifs	Arbre à problèmes élaborés-est amélioré----- Arbre à objectif élaboré aussi ----- Les problèmes sont mieux évoqués et mieux présentés au point 2.1 -----	33 34 7
	Autres amendements apportés pour réajuster le document mais recommandés par le panel	Personnel de l'avant projet: Le nombre de CV est revu à la baisse et la liste nominative du personnel exécutant est présentée-----	22